

On avance l'heure On change la pile de l'avertisseur !

Comme à chaque début de printemps, la consigne reste la même ! Lors du changement d'heure, il est primordial pour la sécurité de votre famille de vérifier le bon état de fonctionnement de votre avertisseur, ainsi que de changer les piles !

Votre Service de sécurité incendie vous invite ce dimanche, le 10 mars 2013, à faire le tour de vos avertisseurs de fumée et d'effectuer les tâches suivantes:



1. Changer la pile, même si elle semble encore bonne;
2. Vérifier la date de fabrication sur le boîtier, après 10 ans, vous devez de changer votre avertisseur de fumée;
3. Si vous avez peint ce dernier lors de vos dernières rénovations, vous devez aussi de le changer, car recouvert de cette façon, son efficacité peut être réduite et ainsi mettre toute votre famille en danger;
4. Passer l'aspirateur délicatement dans les fentes de l'avertisseur et sur le mécanisme intérieur, afin d'enlever la poussière qui aurait pu s'accumuler au cours des derniers mois;
5. Effectuer un test en craquant simplement une allumette et en l'éteignant aussitôt au-dessous de l'avertisseur, afin de vérifier le bon fonctionnement de ce dernier;
6. Procéder à une vérification de votre système de chauffage au bois, vérifiez les conduits de fumée et la cheminée afin de vous assurer qu'il n'y a pas d'accumulation de créosote;
7. Vérifiez chacun de vos extincteurs afin de vous assurer que la pression est encore bonne;
8. Validez votre plan d'évacuation avec les membres de votre famille afin que tous se rappellent des consignes en cas d'évacuation et faire un exercice;

Après ces simples vérifications, vous assurerez une sécurité complète à vous et à votre famille !